



- > Ne déposer aucun déchet au pied des colonnes de tri.
- > Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.



Vacances scolaires Académie de Nantes

= Jours fériés

= Jours de collecte des sacs jaunes

= Jours de collecte des ordures ménagères

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
01	2	3	4	5	6	7
02	9	10	11	12	13	14
03	16	17	18	19	20	21
04	23	24	25	26	27	28
05	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
05						5
06	6	7	8	9	10	11
07	13	14	15	16	17	18
08	20	21	22	23	24	25
09	27	28				

MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
09						5
10	6	7	8	9	10	11
11	13	14	15	16	17	18
12	20	21	22	23	24	25
13	27	28	29	30	31	

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
						1
13						2
14	3	4	5	6	7	8
15	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
17	24	25	26	27	28	29

MAI

L	M	M	J	V	S	D
18	1	2	3	4	5	6
19	8	9	10	11	12	13
20	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
22	29	30	31			

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
22			1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10
24	12	13	14	15	16	17
25	19	20	21	22	23	24
26	26	27	28	29	30	

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
26				1	2	
27	3	4	5	6	7	8
28	10	11	12	13	14	15
29	17	18	19	20	21	22
30	24	25	26	27	28	29
31	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
31			1	2	3	4
32	7	8	9	10	11	12
33	14	15	16	17	18	19
34	21	22	23	24	25	26
35	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
35				1	2	3
36	4	5	6	7	8	9
37	11	12	13	14	15	16
38	18	19	20	21	22	23
39	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
39						1
40	2	3	4	5	6	7
41	9	10	11	12	13	14
42	16	17	18	19	20	21
43	23	24	25	26	27	28
44	30	31				

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
44			1	2	3	4
45	6	7	8	9	10	11
46	13	14	15	16	17	18
47	20	21	22	23	24	25
48	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
48				1	2	3
49	4	5	6	7	8	9
50	11	12	13	14	15	16
51	18	19	20	21	22	23
52	25	26	27	28	29	30

INFOS COLLECTE

- > Les sacs jaunes sont à sortir uniquement les veilles de collecte et à déposer à côté des conteneurs à ordures ménagères.
- > Le ramassage débute à 5h.
Sortir le bac individuel la veille au soir et le rentrer après la collecte
- > Aucune collecte effectuée à heure fixe.

- > Vérifiez que les sacs soient hermétiquement fermés.
- > Des contrôles sur la qualité du tri seront réalisés.
- > Merci de sortir vos sacs/bacs de préférence pleins.

Un doute, une question ? ➤ 02 40 02 21 29

SERVICE ENVIRONNEMENT ➤ environnement@ccsudretzatlantique.fr

Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

LES DÉCHÈTERIES

HORAIRE D'OUVERTURE

▶ LEGÉ

Lieu-dit La Tournerie > **07 76 75 87 09**
 Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h30
 Samedi : 8h30 à 12h

▶ MACHECOUL-SAINT-MÊME

ZI de la Seiglerie 1,
 Rue Pierre et Marie Curie > **02 40 02 30 20**
 Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
 9h à 12h30 / 14h à 18h00
 Mardi : 9h à 12h30

▶ SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Rue de la Colombe > **06 74 10 32 72**
 Lundi et vendredi : 13h30 à 17h30
 Mercredi et samedi : 9h à 12h00



AMEUBLEMENT :

Mobilier (canapés, chaises, meubles...), matelas...



BOIS :

Palettes, caquettes, OSB, aggloméré, bois massif et de charpente...



CARTON :

Cartons bruns, ondulés, pliés et vidés de leur contenu.



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :

Batteries, peintures, piles, huiles de vidange, huiles de friture...



DÉCHETS VERTS :

Tontes pelouses, tailles, branchages.



DEEE :

Petits et gros électroménagers, écrans, ampoules fluocompactes, néons, leds...



FERRAILLE :

Tout type d'acier, de métaux.



GRAVATS :

Béton, faïence, tuiles, pierres, ardoises...



PLAQUES DE PLÂTRE

Toutes couleurs



POLYSTYRÈNE BLANC



PLASTIQUES SOUPLES ET RIGIDES



TOUT VENANT :

Encombrants, vitres, miroirs, bois traité d'extérieur, osier, bambou, rotin, parquet medium, huisseries...



Les bouteilles de gaz, extincteurs et fusées de détresse sont à ramener aux points de vente.

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS

COMPOSTAGE

Réduisez le poids de vos poubelles en compostant, vos déchets deviennent alors une ressource pour votre jardin !

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique vous propose une vente de composteurs à tarifs préférentiels !

Des bio-seaux sont également disponibles à la vente.

Les stocks sont limités. Si vous souhaitez être prévenu de la mise en vente des composteurs, contactez plpd@ccsudretzatlantique.fr

Que mettre dans mon composteur ?

Déposez vos épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, etc... et petit à petit incorporez des déchets plus délicats comme les crustacés, les restes de repas, etc...

Plus les morceaux sont petits, plus vite ils seront décomposés ! À chaque apport, recouvrez d'une couche de déchets bruns : feuilles mortes...

L'apport hebdomadaire est limité à 2m³ par foyer.

Afin de satisfaire chaque usager, merci de prévenir à l'avance en cas d'apports volumineux.

Offrez une seconde vie à tous vos textiles, linges de maison et chaussures. Ils peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.

Pour plus d'information sur les lieux de dépôt près de chez vous : www.refashion.fr/citoyen



Image non contractuelle.